



SECTION
DE LA
MOSELLE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

CSAL DU 20/04/2023

RECHERCHE AGENTS ET MÈTRES CARRÉS ...

Comme FO l'a rappelé dans sa liminaire, le contexte social est plus que jamais à son plus haut niveau de colère et d'amertume.

La réforme des retraites, adoptée aux forceps, ne passe pas auprès des salariés du public et du privé.

Malgré cela, la vie des services continue, et nous nous faisons les représentants des agents, qui sont au cœur de nos missions.

Et même si un seul point à l'ordre du jour était prévu, et que la direction pensait en finir rapidement, FO DGFIP a posé les questions qui sont au plus près de l'actualité des services.

BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2022

FO DGFIP, a tenu à saluer et remercier l'équipe de la formation professionnelle qui, malgré l'effectif réduit avec lequel les agents exercent leurs missions, et malgré les contraintes auxquelles ils sont soumis toute l'année (contrainte de dates à tenir, responsabilité de l'organisation des concours, recherche en permanence de formateurs etc), ont assuré la mission de façon exceptionnelle tout au long de l'année, et nous ont retracé un bilan très complet de leurs missions.

Quelques chiffres du bilan à retenir :

- 4 229 stagiaires en 2022 (1 stagiaire peut avoir fait plusieurs formations) – l'effectif de la Moselle est de 1 186 agents
- 88 % des formations concernent la formation continue
- 23,46 % de la formation continue concerne les métiers de la Gestion Publique, 37,51 % concerne les métiers de la Gestion Fiscale, 39,03 % les métiers transverses (RH, BIL etc)

- près de la moitié des e-formations ne sont pas suivies, et sur les 50 % d'e-formation commencées, seules 42,62 % sont validées.
- 61 agents ont été inscrits à une préparation aux concours
- 188 agents sont inscrits à des concours : 21 % ne se présentent pas aux épreuves, 41 agents ont été admissibles et 32 ont été admis.

Pour l'année 2022, presque tous les agents du département ont bénéficié de la formation professionnelle, notamment avec l'obligation de suivre les e-formations sur les violences sexistes et sexuelles, et sur PACNUM.

La direction a rappelé que les agents ont 2 mois pour réaliser les e-formations.

En cas de non réalisation, le service de la formation professionnelle peut relancer une e-formation, sur demande de l'agent.

FO s'est étonné du manque d'information des agents sur le Compte Professionnel de Formation (CPF), notamment pour la préparation aux concours.

La direction a rappelé que les chefs de services avaient obligation, au moins une fois par an lors de l'entretien professionnel, d'informer les agents de leur droit au CPF.

Une information supplémentaire pourra être faite par les services RH.

Une e-formation Mouv'RH a été réalisée par les agents, en vue des nouvelles lignes directrices de gestion en 2022, nouvel applicatif qui ne fonctionne pas. Cette année encore, pour les mutations locales, les agents devront utiliser ALOA.

Les services RH espèrent que cette e-formation sera reproposée cette année...

FO l'espère également !

QUESTIONS DIVERSES

Les entretiens professionnels 2023

Cette année, avec le nouvel applicatif ES-TEVES, certains chefs de services se sont vu pousser des ailes...

FO a posé cette question : des instructions ont-elles été données pour baisser les croix de tous les agents en raison du nouvel applicatif, tel qu'affirmé par certains chefs de service ?

Pourquoi certains agents se sont-ils vus baisser les croix, alors même que rien n'avait changé, ni dans l'exercice de leur mission, ni dans leur comportement ?

La direction a été formelle : aucune consigne n'a été donnée en ce sens aux chefs de service lors de la réunion annuelle sur les entretiens professionnels. Mais le caractère « excellent » du tableau synoptique doit être utilisé pour les agents vraiment exceptionnels !

Ce qui était déjà le cas l'année dernière, il y a 2 ans, 3 ans etc.

Selon la direction, il fallait repartir sur une copie blanche, sans dégrader les agents.

Et sur les 150 notateurs du département, aucune garantie n'a été donnée par le directeur quant à l'application stricte de cette notion d'agent « exceptionnel ».

Pour ce qui concerne les CDL du département, certains items de leur évaluation ont été jugés non pertinents.

Or, dans les autres départements, ces mêmes items ont été évalués.

Sur la base de quels critères ont-ils été jugés non pertinents ? Nous ne le saurons pas.

FO a donc alerté la direction sur le fait que, aujourd'hui, la plupart des postes d'IDIV et beaucoup d'Inspecteurs sont des postes au choix, et que cela peut créer des disparités entre les cadres concernés, en fonction du département dans lequel ils sont.

La direction nous a répondu qu'au moins dans le département, les CDL avaient tous été notés de la même façon !

Encore heureux !

La Direction Générale avait pourtant donné des instructions allant dans le sens d'une notation sur tous les items de l'évaluation des CDL...

Consigne à priori non suivie en Moselle.

Les nouveaux horaires d'ouverture du SIP de Metz

Les agents du département, susceptibles de renvoyer les usagers au SIP, ne connaissent toujours pas les nouveaux horaires d'ouverture du SIP de Metz. Sur Internet, les horaires ne sont pas à jour.

Autant dire que les usagers qui se retrouvent devant la porte fermée du SIP ne sont pas contents...

Réponse de la direction : on ne maîtrise pas les informations présentes sur Internet, et l'information sera faite prochainement !

Dans un CTL du 23/03/2021, la direction nous présentait une fiche pour nous convaincre de la nécessité d'une harmonisation des horaires d'ouverture des sites sur tout le département.

« La mission des projets de transformation est chargée de mettre en place la nouvelle organisation et les outils qui l'accompagnent ».

Où en est-on 2 ans plus tard ? La mission projets et transformation a disparu de l'annuaire du département, et l'harmonisation des horaires d'ouverture a disparu également.

N'oublions jamais : faire et défaire, c'est toujours travailler !!

FO en prend note pour les prochaines fiches qui nous seront présentées !

La fusion des SIP de Metz au 1/01/2024

Une nouvelle fusion des SIP de Metz est en cours. Il s'agit là de regrouper deux SIP : le SIP de Metz Nord-Ouest, et le SIP de Metz Centre-Est.

Il n'y a pas si longtemps, quatre SIP étaient présents sur Metz, fusionnés en deux. Au 1^{er} janvier 2024, il ne devra en subsister qu'un !

Mais voilà, comme dans tous les SIP, il y a un accueil du public...Et cela reste le seul point commun avec les autres SIP du Département.

Car à Metz, on ne fait pas comme ailleurs : les horaires d'ouverture au public sont différents (voir plus haut), et surtout, c'est Metz qui a été élu plate-forme d'appel téléphonique pour tout le département (surtout, ne pas prononcer le mot « centre de contact » ou « centre d'appel », car c'est un gros mot devant la direction!).

Plusieurs problématiques donc sur cette fusion, dont entre autres :

- l'accueil sous toutes ses formes : jusqu'à présent assuré par un seul SIP, il devra être assuré par le futur SIP fusionné, et tout le monde n'a pas forcément une âme d'agent d'accueil !

- les effectifs : pour assurer l'accueil, avec ses contraintes horaires, il faut des effectifs ! Hors, les SIP de Metz sont déjà en sous-effectifs...
- et le reste : qui va assurer la gestion quand tout le monde sera occupé par l'accueil ?

Selon la direction, la nouveauté est que la DG exigerait un taux de décroché important, et le chiffre de 12 postes téléphoniques a été évoqué, mais ne serait pas définitif. Les groupes de travail sont en place, et la synthèse est en cours de rédaction. Toujours selon la direction, l'accueil ne prendra au qu'une demi-journée par mois pour chaque agent. 60 agents devront être positionnés au SIP, avec plusieurs équipes.

Pour le décroché téléphonique, la mise de place de la TOIP va donner des marges de manœuvre, et le décroché téléphonique pourra éventuellement être déporté sur un autre SIP si cela était nécessaire.

Voilà pour le monde merveilleux de la DG-FIP, ou monde des Bisounours si on préfère.

A FO, nous nous sommes livrés à des petits calculs, juste pour l'accueil, que la direction ne manquera pas de critiquer en nous disant pessimistes. Mais nous assumons...

Détail du calcul :

Il devrait donc y avoir **60 agents affectés au SIP** fusionné de Metz.

Sur ces 60, au mieux 5 seront vacants (nous savons être optimistes quand il le faut).

Reste 55.

Sur les 55 agents restants, on peut supposer que 5 agents ne feront jamais d'accueil pour diverses raisons médicales, et 10 seront absents tous les jours (congés, TT, arrêt maladie etc).

Reste donc 40 agents disponibles.

Sur les 40, 5 feront partie de l'équipe socle accueil, il faudra donc 5 suppléants.

Reste 30 agents.

Sur les 30, 10 (parce que la direction nous dit que ce ne sera peut-être pas 12) feront du décroché 6 heures par jour, et c'est là que cela devient intéressant...

Car, si le décroché est assuré par une équipe tournante, il faudra donc constituer des équipes de 10 agents pour assurer 6h/jour, et 5 jours/semaine le décroché.

Soit 3 équipes (D-E-F) de 10 en l'état de ces calculs.

Calcul du nombre de jours mensuels passés au téléphone :

VERSION MONDE MERVEILLEUX DE LA DG-FIP :

Semaine 1 : lundi 10 D mardi 10 E mercredi 10 F jeudi 10 D vendredi 10 E

Semaine 2 : Lundi 10 F mardi 10 D mercredi 10 E jeudi 10 F vendredi 10 D

Semaine 3 : Lundi 10 E mardi 10 F mercredi 10 D jeudi 10 E vendredi 10 F

Semaine 4 : Lundi 10 D mardi 10 E mercredi 10 F jeudi 10 D vendredi 10 E

Sur 20 jours :

Equipe D : 7 * 6 h , soit 42 h/mois, soit 6 jours

Equipe E : 7 * 6 h , soit 42 h/mois, soit 6 jours

Equipe F : 6 * 6 h , soit 36 h/mois, soit 5 jours

Entre 5 et 6 jours par mois et par agent. Ce calcul ne prend pas en compte les pauses méridiennes, et aléas divers, et on est donc déjà loin de la 1/2 journée d'accueil maximum par agent, calculée par la direction.

VERSION VRAIE VIE :

Rien n'est jamais figé dans un planning, et il manquera toujours des agents dans les équipes. Le planning sera donc plutôt de ce style :

semaine 1 : lundi 5D+3E+ 2F, mardi 4D+5E+1F etc.

ce qui rallongera le nombre de jours d'accueil pour tous les agents !

Nous serons donc plus près de 2 semaines par mois que de 5 jours !

Et le reste ? Quelle place donnera-t-on à la gestion dans tout ça ?

FO a à nouveau dénoncé le fait que le SIP n'est pas considéré comme centre de contact, comme il devrait l'être, avec tout ce qui en découle en termes de primes et de pénibilité.

FO a fait remarquer à la direction que puisque le DG exigeait plus de décroché, il fallait qu'elle mette plus d'effectifs dans les rangs !

FO a dénoncé le fait que tous les appels du département étaient concentré à Metz.

Sur le volet RH, la direction nous a confirmé qu'il n'y avait aucune incidence sur les mutations à venir : quel que soit le SIP absorbé en terme informatique, aucun agent n'aura de priorité sur d'autres services , hormis les priorités

réglementaires dans les mouvements de mutation (rapprochement, handicap etc).

Certains points n'ont pas été compris par les agents : entre les agents participant aux GT, ceux qui n'y participent pas etc, le message est confus.

Devant nos arguments et notre insistance à ce que tout le monde participe à la construction de ce futur SIP (dont on ignore l'identité du futur chef à ce jour), la direction a décidé d'organiser une réunion à destination de tous les agents du SIP.

FO a demandé la participation de l'ensemble des organisations syndicales à cette réunion : un non catégorique de la part du directeur !

Mais nous serons conviés à une autre réunion sur la fusion.

Nous espérons juste avoir des informations concordantes.

GMBI

L'impact de GMBI sur les services est énorme. Les usagers propriétaires ont jusqu'au 30/06 pour déclarer l'occupation de leur propriété.

La campagne sur cette obligation fait des dégâts sur les services, et fait augmenter le nombre d'appels, de réception et/ou de e-contact.

La direction répond qu'elle n'a pas la main sur la date buttoir, mais que les déclarations faites après le 30/06 ne seraient pas sanctionnées...

Oui mais.... qui va communiquer là-dessus ?

Les Seniors...

Certains d'entre nous ont appris avec effroi leur classement à la DGFIP en catégorie Seniors, juste parce qu'ils ont plus de 50 ans...

Une plate-forme Senior a même été lancée pour récolter les expériences et les bonnes idées.

La direction nous affirme que l'idée n'est pas locale, mais que le Secrétariat Général avait souhaité lancer cette plate-forme destinée aux Seniors, et donc, aux plus de 50 ans !

Comme quoi, l'expérience qu'un agent peut avoir à la quarantaine n'est pas valorisable, seul l'âge compte...

Mais prenons les choses du bon côté : au moins à la DGFIP, on est jeune jusqu'à 49 ans, ce qui n'est déjà pas si mal !!

Réorganisation des services du contrôle fiscal

Un nouveau service au 1/09, le PUC (Pôle Unique de Contrôle) : des agents A+, A et B à affecter...sans compter les autres services !

Les bureaux du bâtiment Clercs n'étant pas extensibles, comment cela va-t-il se passer ?

La direction nous informe qu'un recensement des mètres carrés est en cours... Cela promet encore des déménagements en interne...

Commencez à préparer vos cartons et à vider vos bureaux... ENCORE ET ENCORE! Le directeur nous a expliqué qu'il n'y avait pas eu de déménagement rue des Clercs depuis qu'il est en poste. Mais les agents, eux, en ont déjà subi un nombre certain, et ce n'est manifestement pas terminé !

Mouvements locaux

L'appel à candidature pour le mouvement d'IDIV (10 postes à pourvoir) n'a pas fait le plein, certains postes resteront donc vacants à l'issue de la parution du mouvement.

La date de parution n'est pas encore connue.

Les dates de la campagne locale pour les agents C, B, et A n'est pas encore connue.

Les mouvements C sont sortis le 25/04, les B le 28/04 et les A prévus pour le 9/05.

La cité administrative

Le directeur a été formel : les travaux accueillant le futur SGC de Metz seront terminés pour le mois de novembre.

Les agents pourront donc être accueillis dans les meilleures conditions.

Comme nous sommes méfiants à FO, et que nous connaissons ce que signifient les aléas du bâtiment, nous allons attendre un peu pour nous enthousiasmer autant !

Quant au service des domaines, la direction a été aussi affirmative : pas de projets de régionalisation !

Nous dormirons donc sur nos deux oreilles !

FO DGFIP Moselle sera toujours présent pour la défense des droits des agents et de leurs conditions de travail

FO DGFIP Moselle a à cœur de mettre en avant les difficultés des agents et des services, même si cela n'est pas politiquement correct

FO DGFIP Moselle revendique son indépendance syndicale vis-à-vis de la direction, même si ce sont des sujets qui fâchent !